

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA MJC MONTCHAT

**Mercredi 10 Mai 2023**

Adhérents présents et représentés : 49 votants  
+ adhérents votant en ligne : 146 votants  
Soit un total de 195 votants

Invités présents (dont les salariés) non votants : 51

Introduction de l'AG par Xavier Hernandez à 19 h.

Les membres du Bureau étaient présents pour animer l'AG :

Xavier Hernandez, Président,  
Sophie Coste, Vice-Présidente,  
Patrick Magnier, Trésorier,  
Stéphane Schicklin, Secrétaire,  
Evelyne Lacroix, Secrétaire adjointe,  
Annabel Insua, Administratrice,  
Myriam Ehrhardt, Directrice de la MJC

Invitée : Commissaire aux comptes : Géraldine Alconada-Peter

A noter la présence de deux interprètes en langage des signes.

## **1/ Lecture du rapport moral par le Président, Xavier Hernandez (Annexe 1)**

## **2/ Rapport Financier 2022 (Annexe 2)**

Intervention de Mme Géraldine Alconada-Peter, commissaire aux comptes du Cabinet EKYLIS AUDIT.

L'Assemblée Générale constate que le mandat de commissaire aux comptes de la société EKYLIS AUDIT est arrivé à expiration à l'issue de la réunion d'approbation des comptes de l'association qui s'est tenue l'année dernière en date du 18/05/2022 et qu'il était donc nécessaire de procéder au renouvellement de ce mandat.

L'assemblée décide donc de procéder à la rectification de cette erreur matérielle et de soumettre le renouvellement du mandat de la société EKYLIS AUDIT, représentée par Géraldine Alconada-Peter, pour un nouveau mandat de 6 ans, en même temps que le vote du rapport financier. Ce mandat aura de fait commencé à courir à l'issue de la réunion du 18/05/2022 et dont le premier exercice certifié doit être approuvé ce jour par l'assemblée.

Ce mandat du commissaire aux comptes arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027.

Lecture du rapport financier par le trésorier, Patrick Magnier.

Les comptes ont été établis par le Cabinet d'expertise comptable AXECO qui a attesté de leur cohérence et de leur vraisemblance dans leur ensemble, tels qu'ils ont été joints.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'Administration du 26/04/2023 sur la base des éléments disponibles.

Ces comptes ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes du Cabinet EKYLIS AUDIT qui a déclaré : « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

Total du bilan :	1 756 663 €
Total des produits :	2 127 661 €
Total des charges :	2 218 593 €
Résultat (déficit) :	- 29 678 €

Les comptes annuels et leurs annexes fournissent toutes les informations complémentaires pertinentes.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale de procéder à un vote pour affecter le résultat déficitaire de 29 678 € en report à nouveau, au passif du bilan.

### **3/ Montant des adhésions :**

- 20 € à partir de 26 ans
- 13 € pour les enfants et jeunes de moins de 26 ans
- Adhésion gratuite pour les moins de 4 ans
- 6 € pour les autres personnes d'un même foyer
- 5 € pour des projets spécifiques
- 30 € pour les personnes morales (associations)

### **4/Présentation du Rapport d'Activité par Myriam, Directrice**

Le rapport d'activité est détaillé dans le Livret de l'Assemblée Générale, annexé.

### **5/ Renouvellement du Conseil d'Administration :**

#### **Candidatures pour le collège des personnes physiques :**

Barbier Jean, Belz Yann, Borrelly Agnès, Coste Sophie, Delarue Jocelyne, Fauvet Paul, Girardot Frédérique, Henon Sophie, Jacquélet Isabelle, Jacques Marie-Caroline, Lacroix Evelyne, Lafage Marie-Noëlle, Lemahieu Mireille, Malagola Jean-Pierre, Schicklin Stéphane, Voutay Ninon.

### **Candidatures pour le Collège des personnes morales :**

Association Le Bistrot à tisser, Cyril Bellot,  
Association La Conciergerie de Montchat, Pietro D'Errico

### **Résultats des votes :**

Rapport moral du Président, 171 votes : adopté à la majorité des voix,

Rapport financier et quitus, 170 votes : adopté à la majorité des voix,

Affectation du résultat et du report à nouveau, 169 votes : adopté à la majorité des voix,

Montant des adhésions, 168 votes : adopté à la majorité des voix.

Renouvellement du mandat de la société EKYLLIS AUDIT représentée par Géraldine Alconada-Peter pour un nouveau mandat de 6 ans, ayant commencé à courir à l'issue de la réunion du 18/05/2022, et dont le premier exercice certifié doit être approuvé ce jour par l'Assemblée, 170 votes : adopté à la majorité des voix.

### **Elections des membres du Conseil d'Administration :**

#### ➤ **Collège des personnes physiques, sont élus à la majorité des voix :**

- ✓ Barbier Jean,
- ✓ Borrelly Agnès,
- ✓ Coste Sophie,
- ✓ Delarue Jocelyne,
- ✓ Fauvet Paul,
- ✓ Girardot Frédérique,
- ✓ Henon Sophie,
- ✓ Jacquélet Isabelle,
- ✓ Jacques Marie-Caroline,
- ✓ Lacroix Evelyne,
- ✓ Lemahieu Mireille,
- ✓ Malagola Jean-Pierre,
- ✓ Schicklin Stéphane,
- ✓ Voutay Ninon.

#### ➤ **Collège des personnes morales, sont élus à la majorité des voix :**

- ✓ Association Le Bistrot à Tisser, Cyril Bellot
- ✓ Conciergerie de Montchat, Pietro D'Errico

20H30 : Fin de l'Assemblée Générale

Le secrétaire  
Stéphane SCHICKLIN



Le Président,  
Xavier HERNANDEZ



